

- assister au Concours de clisson.  
 f.- Modification du salaire du vétérinaire chargé de l'inspection  
 des viandes.  
 g.- Communications diverses.

Rozé, le 28 Mars 1909

Le Maire:

### Session extraordinaire du 2 avril 1909

L'an mil neuf cent neuf, le quatre du mois d'avril, à huit heures du matin.

Le conseil municipal étant convoqué par M. le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Tigray Maire, pour une session extraordinaire.

Présents. M. M. Tigray, Loizez, Kainé, Hervé, Briand, Touquet, Gourcet, Artaud, Briand, Ollivier, Aubin, Patry, Douillard, Fourrier, Ogereau, Tellasque, Bahuaud, Gaubert, Gar-Mariellet & Pavy.

Absents. M. M. Faureste & Gendron, maire & Pivau.

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétariat dans le sein du Conseil. M. Briand ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

#### Evaluation des propriétés non bâties. Désignation de classificateurs

M. le Maire fait connaître au conseil que conformément à la circulaire de M. Lépine en date du 1er Mars 1909, il est appelé à dresser 2 listes composées chacune de 10 noms de personnes susceptibles de faire partie de la commission de classification pour la révision du revenu des propriétés non bâties.

Ces listes devraient comprendre des propriétaires fonciers, fermiers, métayers ou registres.

Le conseil désigne :

#### 1<sup>er</sup> liste - Classificateurs titulaires

|               |                           |                           |                      |
|---------------|---------------------------|---------------------------|----------------------|
| de la commune | 1. Lefeuve Francis        | cultivateur               | sous-chapelle        |
|               | 2. Hamon Jean-Baptiste    | d <small>e</small> -      | à la Cravie, Ridelat |
|               | 3. Fourier Arsène         | propriétaire              | à Pont-Kruosman      |
|               | 4. Aubin Alfred           | cultivateur               | à la Falarmière      |
|               | 5. Bahuaud Adolphe Eugène | cultivateur - au châtelet |                      |
|               | 6. Fallon François        | cultivateur               | à l'Auffière         |
|               | 7. Aubin Jean-Baptiste    | cultivateur               | à Bourgouinais       |

|                    |  |
|--------------------|--|
| hors la<br>commune | 8 - Bruneau Pierre époux Léa - cultivateur - Bouguenais (les Landes)       |
|                    | 9 - Guy Marillat Pierre - propriétaire - Torlon (la Rochehou)              |
|                    | 10 Guillet Jean - s. - Bouguenais (les Landes)                             |
|                    | 2e Liste. - Cultivateurs supplémentaires.                                  |
| de la<br>commune   | 1 - Baubré Adrien - cultivateur - Goues-                                   |
|                    | 2 - Guillart Louis - cultivateur - Chêne-Bœuf                              |
|                    | 3 - Gauchier François père - propriétaire - Jaunais                        |
|                    | 4 - Peneau Auguste - cultivateur - Genestat                                |
|                    | 5 - Agaïsse François Bontellain - cultivateur - Basse-Lande                |
|                    | 6 - Lambert Alexandre - propriétaire - Mahaudière                          |
| hors la<br>commune | 7 - Moreau Joseph - Billi - cultivateur - Bouguenais (Méchelot)            |
|                    | 8 - Bouchard Jean Emile - cultivateur - Torinéret                          |
|                    | 9 - Ouhommeau Jacques Allais - propriétaire - St St Martin (Champ le long) |
|                    | 10 Bonnet Jean Baptiste - propriétaire - Nantes.                           |

Construction d'un puits public au Bourg de Rezé

M<sup>e</sup> le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de M<sup>e</sup> le Préfet en date du 25 Mars dernier, l'invitant à voter le plus promptement possible, le crédit nécessaire pour permettre à M<sup>e</sup> Bureauc de procéder à l'examen géologique du terrain où doit être creusé un puits public au Bourg de Rezé.

Telle grande utilité de ce travail, le conseil vote à l'unanimité la somme nécessaire et déclare qu'elle sera prélevée sur le crédit de 3700 francs inscrit au budget (construction d'un puits public au Bourg de Rezé).

Reconstruction des cabinets d'aisances à l'école communale des Garçons du Bourg de Rezé.

M<sup>e</sup> le Maire dépose sur le bureau les plans et devis dressés par M. Batty architecte et concernant la reconstruction des cabinets d'aisances à l'école des Garçons du Bourg de Rezé.

Le Conseil municipal.

Considérant que les travaux dont il s'agit sont de toute nécessité et de la plus grande urgence.

Approuve les sus dits plans et devis dont le montant s'élève à la somme de 1526.88 qui sera prélevé sur le crédit de 3700 francs.

Etat des cotés irreconciliables comprises dans les îles de l'année 1901.

Le Conseil municipal approuve l'état des cotés irreconciliables présenté par M<sup>e</sup> le Recenseur Municipal sur l'année 1901, à l'exception de l'île 102 concernant Chauvet Henri, à la case : 1.50 pour cent,

Messageries de l'Ouest. - Demande d'abonnement et de prolongation du service d'été.

Monsieur le Président donne lecture au Conseil d'une pétition des habitants de Grangemault, par laquelle ils demandent à la Compagnie des Messageries de l'Ouest de vouloir bien délivrer ses abonnements comme cela se pratique sur les transversaux de Nantes, et d'établir le jeudi et le dimanche, pendant la saison d'être un service supplémentaire jusqu'à dix heures du soir.

Le Conseil, gue le grand nombre d'ouvriers et employés du

Ven

Sappu

Inspec

Comm

Octro

pay qui travaillent à Pontel et qui prennent chaque jour (matin, midi & soir) le bateau direct, émet le vœu que des abominements leur soient accordés par la Compagnie des Pétroliers de l'Ouest et pris instantanément cette dernière s'établir le service supplémentaire demandé dans la pétition.

#### Vente et plantation d'arbres dans la Commune

M. le Maire expose au Conseil que sur différents chemins et terrains communaux il existe des arbres qui n' profitent plus, et il y aurait avantage à les vendre et à les remplacer par des peupliers dans tous les endroits où ces arbres pourraient se développer.

Le Conseil prie M. le Maire de faire prendre exactement le nombre des arbres déshabillés à être abattus et décide que la vente par adjudication se fera à une date ultérieure qui pourra être fixée à la session du mois d'août prochain.

#### Sapeurs pompiers (Assurance)

La question relative à l'assurance des Sapeurs-pompiers once qui concerne les petits accidents est examinée par le Conseil.

Concours de Clisson. Le Conseil vote en principe la somme de 100 francs à la Subvention des Sapeurs-pompiers de la commune de Kergo, après que celle-ci puisse prendre part au Concours de Clisson.

#### Inspection des viandes

M. le Maire expose au Conseil qu'il devrait s'avis de diminuer les frais d'inspection des viandes supportés par les bouchers et charcutiers de la Commune, en réduisant, par exemple, le nombre des visites du vétérinaire.

Le conseil municipal, après examen de la question, maintient le statut quo & conserve le tarif actuel.

Toutefois l'Assemblée décide que le supplément des recettes versées par les bouchers & charcutiers sera réparti entre ceux-ci, à la fin de chaque année, aux prorata des sommes qu'ils auront versées.

Communications. - Chemin de Haupthuis à Lettre de l'Ingenieur du 3<sup>e</sup> Arrondissement à la commune de Kergo du 29 juillet 1909. M. le Maire fait connaître au Conseil que par arrêté de l'Intendant du 17 mars 1909, le chemin de Haupthuis a été approuvé et classé dans la voirie urbaine;

Il donne ensuite communication d'une lettre de M. l'Ingenieur du 3<sup>e</sup> Arrondissement à la commune de Kergo, des avances d'accès à la gare de Pont-Koussoar.

Le Conseil renvoie cette question à une autre session pour plus amples renseignements.

Octroi. - Uniformisation du droit d'octroi sur les vermouths & vins de liqueurs ou d'imitation. -

M. le Maire donne à nouveau lecture au Conseil municipal d'une note de M. Marcau, chef de poste des Contributions indirectes à Pont-Koussoar relative à l'uniformisation du droit d'octroi sur les vermouths & vins de liqueurs ou d'imitation.

Il invite le conseil municipal à voter à bon en délibération.

Le conseil municipal demande conformément aux termes

mème de la loi des finances du 30 Janvier 1907 que les vermouths & vins de liqueurs ou d'imitation soient imposés pour leur force alcoolique totale à partilles des droits entiers d'octroi avec un minimum de perception de 15 degrés pour les vins de liqueur ou d'imitation proprement dits & de 16 degrés pour les vermouths, vins de quinquina & similaires.

Fait et délibéré à Pezé les 20 mai 1909 au vu des dts.

S. Loury G. Lévy Jantard P. Caron A. Tardieu  
A. Dautry A. Aubin A. Ollivier A. Pichot A. Picard  
J. Bourneau M. Martin J. Pichot J. Gauthier  
D. V. G. J. Mailly J. Gauthier  
J. Mailly J. Gauthier  
J. Gauthier

## Convocation du Conseil Municipal

M. les Conseillers Municipaux se réuniront, à la Mairie, à 8 heures du matin, le dimanche 30 Mai 1909, pour l'ouverture de la session ordinaire de mai.

Demande

## Objet de la séance

1. Assistance aux vieillards, aux infirmes & aux incurables. Révision hémisphérique.  
Liste générale.
2. Demande d'allocation journalière;
3. Passage à niveau du chemin de fer, Nantes-Cege, route de Machecoul
4. Demande d'acquisition de terrain par M. Moriceau, chemin de grande C<sup>e</sup> N°65 & chemin des Bauches
5. Demande d'acquisition de terrain par M. Rivière aux chapelles.
6. Enquête sur les demandes d'acquisitions de terrains aux chapelles par M. M.
- Arnaud & Clerjeau
7. Demande d'acquisition de terrain par M. Brethesche sur le chemin du Port au Bois.
8. Cessions de terrains à la commune par Joseph Paton, Marie Paton, et Auguste Bernard aux chapelles.
9. - Réparations à effectuer à l'église de St Paul. Ressources.
10. Cravane dans les écoles de la commune. Lettre de M. le Préfet
11. Communications diverses.

Pezé, le 23 Mai 1909

Le Maire:

Chapuy